



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 127218

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le manque de personnel dans les hôpitaux publics. Les centres hospitaliers doivent répondre à des contraintes financières drastiques. Leurs comptes sont soumis à des examens pointilleux visant à garantir l'équilibre des budgets hospitaliers au nom du principe de bonne administration de l'argent public. Pour présenter des exercices budgétaires équilibrés, les hôpitaux publics arbitrent leurs moindres dépenses et font des choix susceptibles d'emporter de lourdes conséquences pour les patients qu'ils accueillent. Non renouvellement des équipements d'imagerie, travaux de rénovation des établissements repoussés, mise aux normes sanitaires des blocs chirurgicaux retardée, réduction des effectifs soignants et paramédicaux, tels sont les solutions auxquels les hôpitaux recourent pour respecter les principes de rationalité et d'économie. L'ensemble de ces moyens matériels et humains sont pourtant indispensables pour garantir la qualité des soins des structures hospitalières. Dans une région sinistrée sur le plan sanitaire comme le Nord-Pas-de-Calais, exiger l'observance d'une stricte orthodoxie budgétaire est potentiellement mortifère pour la population. En conséquence, il lui demande d'accorder des moyens financiers supplémentaires aux établissements de santé des bassins sanitaires fragiles et précarisés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127218

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 927

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)